

Téléphonie Mobile

Fiche de synthèse d'une modification non substantielle d'un site existant

Informations générales :

Opérateur	SFR	Arrdt	15^{ème}
Nom de site	METRO PASTEUR BIS	Numéro	757272
Adresse du site	149, rue de Sèvres	Hauteur	R + 9 (34 m)
Bailleur de l'immeuble	APHP	Destination	Hôpital
Type d'installation	Ajout du 700MHz sur un site 2G/3G/4G et ajout de 3 antennes inactives		
Complément d'info	Six antennes dont trois inactives sur trois azimuts. Un autre opérateur présent sur le site Free (100°, 190° et 350°)		
Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire ?			Oui (DP)

Calendrier de suivi du dossier

Date de validation de la version précédente du dossier	11/01/2016
Date d'enregistrement à l'Agence d'Ecologie Urbaine (J)	22/10/2020
Date limite de réponse de l'Agence d'Écologie Urbaine (J+2 mois)	22/12/2020

Historique et contexte	
------------------------	--

Objet de la demande

Motivation de l'opérateur	SFR prévoit de faire évoluer ses équipements afin d'apporter de nouveaux services (3G, 4G ou 4G+ par exemple) et permettre d'utiliser dans les meilleures conditions son réseau de téléphonie mobile conformément à ses obligations réglementaires.		
Détail du projet	Ce projet concerne l'ajout de trois antennes et le remplacement des trois antennes existantes par trois nouvelles antennes, avec ajout du 700 MHz , couvrant 2G, 3G et 4G (fréquences 700/800/900/1800/2100/2600 MHz) orientées vers les azimuts 50°, 170° et 270°.		
Distance des ouvrants	Fenêtres entre 5,90 m et 12,30 m	Tilts (degrés)	8° à 16°
Estimation	70° < 3 V/m ; 170° < 3 V/m ; 270° < 5 V/m	Vis-à-vis (25m)	R + 8 (27 m)
Divers			

Incidence visuelle

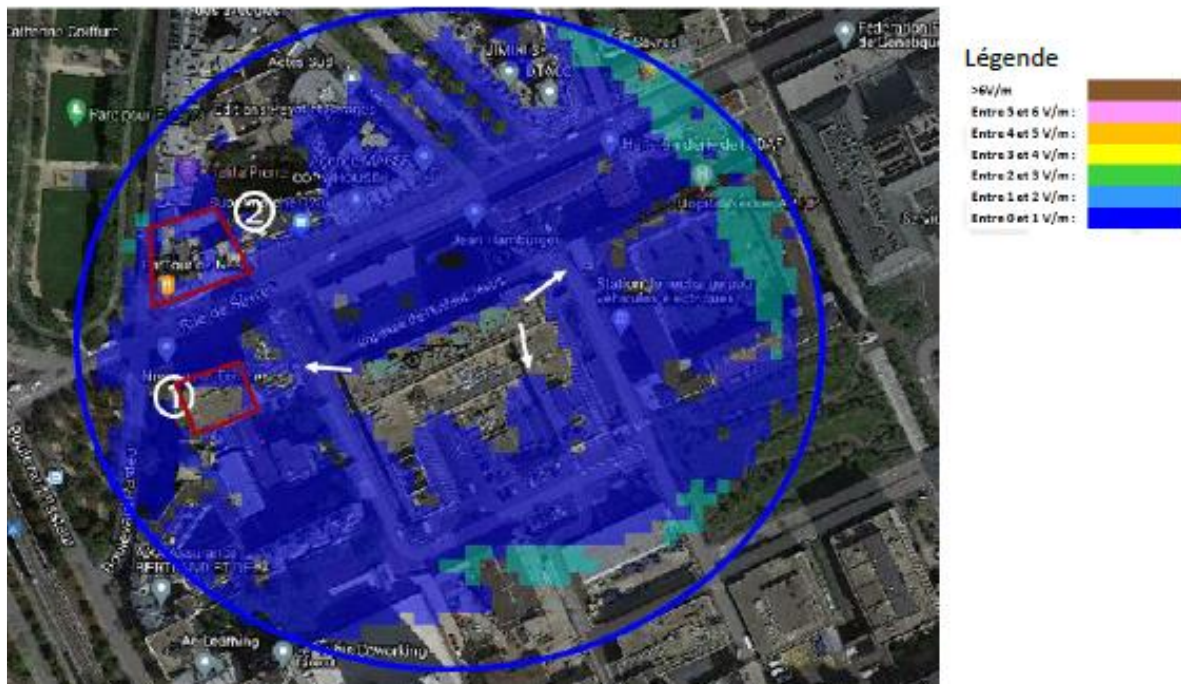
Intégration antenne	Ce projet consiste à remplacer les 3 antennes existantes par 3 nouvelles antennes panneaux de dimensions équivalentes accueillant en plus le 700 MHz. Une antenne inactive par secteur sera ajoutée à la même HHA que les antennes existantes et avec les mêmes azimuts. Les antennes existantes et les nouvelles antennes inactives seront distantes d'environ 50 cm.		
Zone technique	Des modules techniques de taille réduite seront placés sur la terrasse au niveau de la zone technique à proximité des antennes (pas d'impact visuel).		
Hauteur antennes/sol	36 m		

Conformité du dossier

Observations Mairie d'arrondissement :			
--	--	--	--

Avis AEU :	Favorable <input type="checkbox"/>	Défavorable <input type="checkbox"/>
------------	---------------------------------------	---

Carte du site au regard des établissements particuliers dans un rayon de 100m autour des antennes



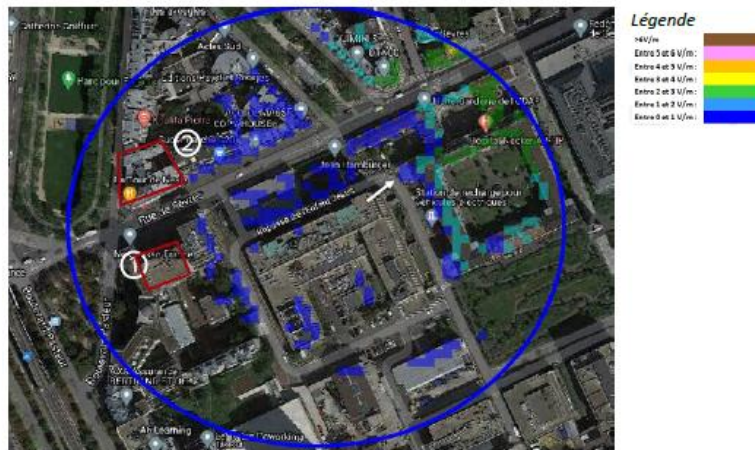
	type	nom	adresse	niveau estimé
1	ENSEIGNEMENT	ENSEIGNEMENT SECONDAIRE QUINCAILLERIE	163 RUE DE SEVRES	entre 0 et 1 V/m
2	ECOLE PRIMAIRE	ECOLE PRIMAIRE ST JEAN DE PAUL II	81 AVENUE DE BRETEUIL	entre 0 et 1 V/m

Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles dans un rayon de 25m autour des antennes

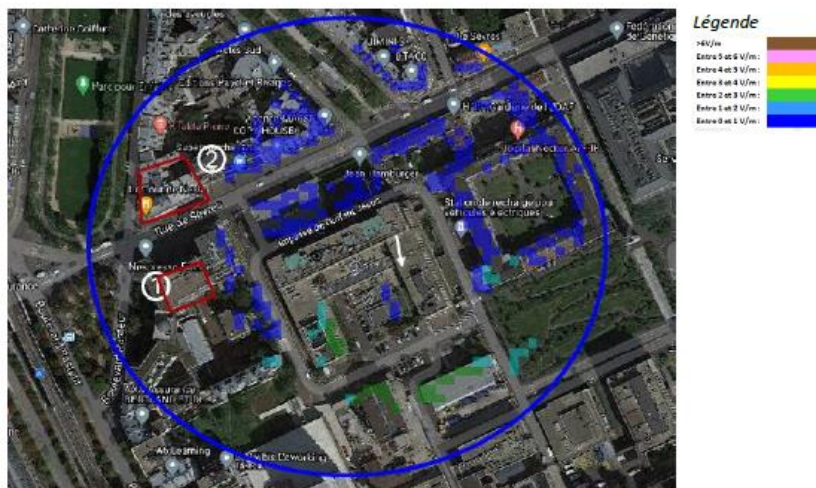


Simulation et conformité au seuil de la Charte

Pour les antennes à faisceau fixe orientées dans l'azimut 50°, le niveau maximal calculé est compris entre 2 et 3 V/m. La hauteur correspondante est de 19m.



Pour les antennes à faisceau fixe orientées dans l'azimut 170°, le niveau maximal calculé est compris entre 2 et 3 V/m. La hauteur correspondante est 12m.



Pour les antennes à faisceau fixe orientées dans l'azimut 270°, le niveau maximal calculé est compris entre 4 et 5 V/m. La hauteur correspondante est de 27m.



	Azimut 50°	Azimut 170°	Azimut 270°
Niveau Maximal	entre 2 et 3 V/m	entre 2 et 3 V/m	entre 4 et 5 V/m
Hauteur	19m	12m	30m

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

Vue des Antennes Avant/Après

Etat de l'existant :



Etat projeté :



Vue des Azimuts

AZIMUT 50°



AZIMUT 170°



AZIMUT 270°

